



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P489_2024

Date : 03/12/2024

**OBJET : Travaux de réhabilitation-extension d'INTECHMER à Cherbourg-en-Cotentin -
Lot 20 VRD – Avenant n°1**

Exposé

Un marché public a été notifié le 24 janvier 2024 à la société GTM Normandie – Agence TPC pour la réalisation de travaux de VRD dans le cadre de la réhabilitation-extension d'INTECHMER à Cherbourg-en-Cotentin, pour un montant total de 916 455,33 € HT répartis comme suit :

- Tranche ferme : 889 545,02 € HT ;
- Tranche optionnelle 1 : 9 006,76 € HT ;
- Tranche optionnelle 2 : 4 568,83 € HT (affermie) ;
- Tranche optionnelle 3 : 5 589,17 € HT ;
- Tranche optionnelle 4 : 7 745,55 € HT (affermie).

Les modifications en plus et moins-values nécessaires au bon déroulement du chantier, sont les suivantes :

- La réalisation d'une plateforme pour accueillir l'abri vélo provisoire ;
- La réalisation d'un bicouche provisoire ;
- La modification du raccord BT ;
- La modification du raccord EP sur réseau eau de mer ;
- La réalisation d'un diagnostic amiante réseau ;
- Une surface de terrassement supplémentaire ;
- La réalisation d'une plateforme bâtiment et grue ;
- L'ajout d'un trop-plein sur les cuves eau de mer ;
- Un renfort du réseau d'eaux usées.

Ces travaux, dont le montant s'élève à 119 142,71 € HT soit 142 971,25 € TTC représentent une augmentation de 13,21 % du marché initial et se justifie au regard des articles de la commande publique suivants :

- R2194-2 portant sur les modifications devenues nécessaires pour un montant de 10 935,00 € HT soit 1,21 % ;
- R2194-5 portant sur les modifications rendues nécessaires par des circonstances imprévues pour un montant de 18 156,11 € HT soit 2.01 % ;

- R-2194-8 portant sur les modifications de faibles montants pour un montant de 90 051,60 € HT soit 9,99 %.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°DEL2024_144 du 26 septembre 2024 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°8,

Vu le Code de la Commande publique et notamment les articles R2194-2, R2194-5 et R-2194-8,

Considérant l'avis favorable formulé à l'unanimité par la commission d'appel d'offres du 19 novembre 2024,

Considérant le marché de travaux - lot n°20 : VRD - Réhabilitation-extension d'INTECHMER à Cherbourg en Cotentin notifié le 24 janvier 2024 à la société GTM Normandie – Agence TPC,

Décide

- **De signer** l'avenant n°1 au lot n°20 – VRD avec la société GTM – Agence TPC – 10, Bd Ferdinand de Lesseps – CS 80252 – 76004 ROUEN Cedex d'un montant de 119 142,71 € HT soit 142 971,25 € TTC,
- **De dire** que le montant du marché s'élève désormais à 1 021 002,11 € HT soit 1 225 202,53 € TTC, ce qui représente une augmentation de 13,21 % du montant de marché,
- **Sachant** que les crédits sont inscrits à la ligne de crédit 78909 APCP,
- **D'autoriser** son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE